

CAP Maintenance des Véhicules

Option Voitures Particulières

Présentation du métier:

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motocycles.



Secteur d'activité :

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené (e) à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules. Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :
 - o Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective.
 - o Participer au diagnostic sur les véhicules.
 - o Réceptionner et restituer le véhicule



Programme:

Au lycée :

Enseignement général :

Français, Anglais ou Espagnol, Mathématiques, Sciences-Physiques, Histoire-Géographie, Education Morale et Civique, Education Physique et Sportive, Arts Appliqués.

Enseignement professionnel :

Prévention-Santé-Environnement, Analyse fonctionnelle et structurelle, Projet Pluridisciplinaire à caractère professionnel, Enseignements théoriques et pratiques liés à la maintenance des véhicules, travaux pratiques en atelier.



En entreprise : 12 semaines

Période de Formation en Milieu Professionnel de 12 semaines sur les 2 ans :

- 6 semaines en 1^{ère} année
- 6 semaines en 2^{ème} année

Après le CAP:

↳ *Entrée dans la vie active*

↳ *Poursuite d'études :*

- Bac Pro MV Option A : Voitures Particulières
- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)
- Mention complémentaire.